

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE MANDEVILLE
MRC DE D'AUTRAY

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 JANVIER 2026

Séance extraordinaire du conseil municipal tenue à la salle municipale le 15 janvier 2026 à 18 h à laquelle étaient présents Madame et Messieurs les conseillers Annie Boivin, Alain Dubois, André Désilets et Jean Lafrance, sous la présidence de Monsieur Marc Desrochers, maire.

Les conseillers Monsieur Mario Parent et Madame Sabrina Baril étaient absents.

Valérie Ménard, directrice générale et greffière-trésorière par intérim est également présente.

Monsieur le maire Marc Desrochers déclare la séance ouverte après vérification du quorum.

Lecture et adoption de l'ordre du jour qui se lit comme suit :

Ordre du jour

1. Lecture de l'avis de convocation;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du programme triennal en immobilisations;
4. Période de questions;
5. Clôture et levée de la séance.

Donné à Mandeville, ce 15 janvier 2026.

Valérie Ménard
Directrice générale et
greffière-trésorière par intérim

32-01-2026 ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION ET DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Madame Annie Boivin
Et résolu

Que soient et sont adoptés l'avis de convocation et l'ordre du jour tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité.

33-01-2026 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS

Il est proposé par le conseiller Monsieur Alain Dubois
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville adopte le programme triennal en immobilisations 2026-2027-2028, tel que présenté aux membres du conseil.

Adoptée à l'unanimité.

PÉRIODE DE QUESTIONS

34-01-2026

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le conseiller Monsieur Alain Dubois
Et résolu

Que l'assemblée soit et est levée à 18 h 03.

Adoptée à l'unanimité.

Marc Desrochers
Maire

Valérie Ménard
directrice générale et
greffière-trésorière par intérim